

ESTEVENY

De : "DEROSAIS Olivier" <olivier.derosais@iledefrance.fr>
À : <Corinne.Esteveny@ac-versailles.fr>
Cc : "jean-louis GAILLARD" <jean-louis.gaillard@iledefrance.fr>; "FALICON Olivier" <Olivier.FALICON@iledefrance.fr>; "CLERY Patrick" <patrick.clery@iledefrance.fr>; "LY Alice" <alice.ly@iledefrance.fr>; "RELION Julien" <julien.relion@iledefrance.fr>; "MONNIER Robin" <Robin.MONNIER@iledefrance.fr>

Envoyé : jeudi 2 octobre 2014 09:32

Objet : Capacité d'accueil du lycée E. Ionesco à Issy-les-Moulineaux

Madame,

Vous avez interrogé le 2 septembre mon collègue Patrick CLERY sur la capacité de votre établissement. Vous avez notamment pointé l'écart entre la capacité figurant dans un courrier signé d'Ariane AZEMA et celle inscrite dans la notice de sécurité. Je vais tenter de vous apporter des réponses précises.

Lors de la construction de l'établissement, le permis de construire a déclaré une capacité maximale, tous publics confondus (élèves, professeurs, personnel, visiteurs, etc.) de 1214 personnes. Ce chiffre est issu d'un calcul par bâtiment, et dépend directement du nombre d'issues, de la largeur des circulations, et de tous les éléments qui concourent à permettre l'évacuation en cas d'incendie. Votre établissement est donc considéré en sécurité vis-à-vis de la protection des personnes en cas d'incendie, dès lors que vous n'accueillez jamais plus de 1214 personne en instantané.

Par ailleurs, la Région a lancé depuis plusieurs années une étude visant à définir une capacité maximale de chacun des lycées en termes de fonctionnement. Les critères pris en compte sont liés à la confection des emplois du temps, à la présence de lieux de vie scolaire élèves – signe que le lycée n'a pas eu à réaffecter la salle de permanence ou le foyer en salle de cours – et à la demi-pension. Il s'agit donc pour nous d'examiner jusqu'à quel effectif d'élèves le lycée peut fonctionner dans de bonnes conditions.

Dans votre cas, que le lycée accueille 972 élèves pour 898 places estimées, n'entraîne peut-être qu'une difficulté à confectionner les emplois du temps, ou à faire déjeuner tous les demi-pensionnaires. Il faut toutefois rester vigilants, car vous devez accueillir sans doute près de 200 adultes, et on s'approche donc de la limite au regard de la sécurité incendie.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Olivier Dérosais


Chef du service Programmation pédagogique et fonctionnelle
 Direction de la Programmation

Région Île-de-France

Unité Lycées
 Tél. (+33)1 53 85 58 01 / Mobile (+33)6 71 17 37 24
 35, boulevard des Invalides 75007 Paris

 * Île de France



 Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce mail qu'en cas de nécessité